

Rapport d'activité 2023

2023 a été une année de changement de présidence et de réorganisation du comité. Globalement, les différents chantiers et activités de cette année ont tenu l'AsMéd-VD bien occupée, cela dans un climat très harmonieux.

Quelques données chiffrées

- Le comité est composé de 6 personnes, dont les responsabilités ont été réorganisées.
- Nous sommes actuellement 16 médiatrices et médiateurs, dont 12 tiennent régulièrement des permanences.
- L'association compte 48 membres cotisants.
- 94 appels ou mails (117 en 2022) concernant 81 situations de voisinage sont parvenus à notre permanence. Ils ont débouché sur 12 médiations (idem en 2022), la plupart ayant permis de donner une aide ou des informations par téléphone, 11 s'étant arrêtés (17 en 2022) par refus d'une des parties.
- Deux nouvelles actives nous ont rejointes en 2023. Un actif expérimenté a été accrédité.

Activités de la permanence

Notre **permanence téléphonique** est toujours tenue 2 fois par semaine : les lundis soir de 19h à 21h et les vendredis matin de 9h à 11h, à l'exception des jours fériés et des vendredis pendant les vacances scolaires d'été.

Nous avons dû suspendre en 2023 l'accueil de nouveaux bénévoles vu le travail d'intégration conséquent que nous ne pouvions absorber, plusieurs nouveaux actifs se trouvant déjà en début d'implication dans notre équipe. Nous réouvrons depuis le printemps 2024 la possibilité à de nouveaux bénévoles de nous rejoindre.

Séances de médiation

Le nombre de séances mises sur pied a été semblable à 2022 : 12 situations, débouchant sur 14 séances de médiation.

A noter :

- Quatre médiations avaient comme enjeu central la vitalité bruyante de jeunes enfants.
- Quatre médiations ont mis autour de la table des co-proprétaires (litiges concernant des travaux, le parage des voitures, la présence d'un arbre).
- Une médiation a concerné les membres d'une même famille souhaitant améliorer leur communication.
- Comme chaque année, la mauvaise qualité de l'insonorisation des appartements est apparue dans une bonne partie situations.

Activités du comité

Nous avons vécu 7 rencontres de comité. Les responsabilités sont bien réparties, et la coopération au sein du comité est très efficace et néanmoins détendue. La présidente en est très reconnaissante.

Nous avons revisité plusieurs documents nous servant de guides (organisation des médiations, étapes des actifs de l'AsMéd-VD etc.).

Un envoi de lettres à toutes les régies du canton a été effectué – nous verrons si cela amène un changement en 2024.

Diane Duparc, notre responsable informatique, a revisité toutes les procédures, et fait un important travail d'adaptation des documents de référence pour les permanents.

Projets de l'AsMéd-VD

Un groupe de travail s'est mis sur pied autour d'une nouvelle active qui propose de faire entrer l'AsMéd-VD dans le monde des **réseaux sociaux**. Ses compétences et son expérience en la matière nous soutiennent dans ce nouvel élan.

Il va s'agir dans un premier temps de créer une page Facebook et un compte Instagram, avec une communication simple et dynamique.

Une identité graphique a été définie, et 2024 verra les réalisations choisies apparaître sur le Net. A noter que notre logo va rester le même et être intégré dans les vignettes créées.

Autre sujet : les **archives de l'AsMéd-VD** étaient jusque-là hébergées par le CENAC qui doit vider ses locaux. Les Archives cantonales seront intéressées à les héberger. Nous allons donc les mettre à jour, et les y apporter probablement en été 2024.

Formation continue

Nous avons organisé une journée de formation continue sur le thème du *Pouvoir en médiation*.

Deux soirées et un samedi entier ont permis à nos actives et actifs de se retrouver, de s'exercer à la médiation, de partager autour des situations rencontrées ou des thématiques qui nous questionnent, et de prendre des décisions organisationnelles.

Le 30 mars 2024



Catherine Sauer, présidente